



Intervention sur l'article 30

Monsieur le Ministre, mes chers collègues, nous ne sommes pas ici aujourd'hui pour faire le procès de la PEC, mesure destinée à instaurer un peu d'équité et de soutien aux jeunes français de l'étranger. Les collègues s'exprimeront sans doute sur ce point. Mais puisque je suis la première intervenante sur cet article, permettez-moi de vous dire que j'ai été quelque peu choquée de voir nos collègues PS se complaire dans ce combat d'arrière garde à l'Assemblée nationale. François Hollande avait de toute façon promis la suppression de ce dispositif : il n'est donc plus l'heure de polémiquer sur les supposés méfaits de l'ancien système. Il est par contre plus qu'urgent de définir les contours du nouveau.

Il ne s'agit pourtant pas de la suppression en catimini d'une quelconque niche fiscale, mais bien de la scolarisation et du lien à la France de milliers de jeunes français à l'étranger. Un sujet aussi essentiel aurait mérité mieux que la précipitation actuelle.

Faire table rase du passé est toujours plus aisé que définir une stratégie d'avenir. Maintenant la campagne électorale finie, on aurait attendu des propositions constructives quant au système appelé à remplacer la PEC. Or l'article 30, dans sa rédaction actuelle, se contente de détruire, sans apporter la moindre indication sur les solutions proposées aux familles concernées.

Le gouvernement se contente de se décharger de sa responsabilité sur l'AEFE et les établissements, en les appelant à réexaminer les demandes de bourses et à mettre en place un échéancier de paiement pour les familles n'en obtenant pas. Une telle approche « au cas par cas » ne peut tenir lieu de politique, Monsieur le Ministre !

Malgré tous nos efforts, nous, parlementaires représentant les Français de l'étranger, n'avons pour l'instant pas réussi à obtenir du gouvernement un engagement formel quant au report intégral sur les bourses scolaires des 32 millions d'euros économisés. Un tel report permettrait une augmentation d'un tiers de l'enveloppe des bourses.

A l'Assemblée nationale, Monsieur le Ministre, vous avez promis une fongibilité de ces crédits « au sein de la même mission, du même programme », c'est-à-dire à l'intérieur du programme 151. Mais le périmètre de ce programme est vaste. Il couvre par exemple les dépenses relatives au fonctionnement de nos services d'octroi de visas aux étrangers. Je souhaiterais donc, Monsieur le Ministre, que vous nous précisiez que la réallocation des fonds se fera, non seulement au sein du même programme, mais aussi à l'intérieur de la même action, l'action 2 intitulée « Accès des élèves français au réseau AEFE ».

La suppression de la PEC ne serait acceptable, que si, dès l'instant de sa suppression, un système de bourses scolaires adapté était immédiatement en mesure de prendre le relais. Or ce qui nous est aujourd'hui proposé c'est de voter une suppression de la PEC d'application immédiate.. tout en remettant à 2014 la réforme des bourses !

S'il n'est pas actualisé, le système des bourses exclura une majorité des anciens bénéficiaires de la PEC. Non pas parce que ceux-ci seraient richissimes, mais parce que - de l'aveu même d'une note réalisée par le cabinet de la Ministre des Français de l'étranger - « *l'échelle des revenus minima en vigueur est aujourd'hui très éloignée de la réalité* ». Sans révision des critères d'attribution, la suppression de la PEC bourses pénalisera les classes moyennes. Car ce ne sont pas les expatriés les plus aisés détachés par les grandes entreprises qui seront le plus touchés. Ce sont les Français de l'étranger travaillant en contrat local ou à leur propre compte ; ceux jugés « pas assez pauvres » pour obtenir une bourse selon les critères actuels, mais dont le budget familial serait complètement déséquilibré par des frais de scolarité de plusieurs milliers – voire dizaines de milliers – d'euros par enfant. Ceux là n'auront plus qu'à inscrire leurs enfants dans une école locale ou anglophone... si le délai n'est pas déjà passé, car la rentrée de septembre, c'est demain ! Voilà, Monsieur le Ministre, une belle façon de soutenir les agents de notre influence à l'international !

De plus, la grille de critères d'attribution des bourses qui s'appliquerait dès cette rentrée en remplacement de la PEC désavantage les mères célibataires par rapport aux couples mariés. Elle désavantage aussi les locataires d'un petit appartement par rapport aux propriétaires d'une très grande maison sous prêt hypothécaire. N'y a-t-il pas là un paradoxe pour une majorité présidentielle prétendant défendre la justice sociale ?

Un tel gâchis pourrait être évité si le gouvernement prenait simplement le temps de consulter les principaux protagonistes – et notamment les élus à l'Assemblée des Français de l'étranger – et s'il veillait à ce que la suppression de la PEC n'intervienne qu'une fois le système des bourses remis à plat.

Il s'agirait non seulement d'une mesure de bon sens, mais aussi d'une marque de respect élémentaire envers les instances représentatives des Français de l'étranger, à l'AFE comme au Parlement.

Enfin, je m'interroge sur le respect par l'article 30 du principe de non rétroactivité de la loi, si la mesure s'applique dès la rentrée de septembre. Les familles ont depuis plusieurs mois déposé leur demande de prise en charge et versé les frais de scolarité restant à leur charge. En acceptant leur dossier, l'AEFE, prestataire de l'Etat pour assurer la mission de service public d'engagement à l'étranger, a contracté un engagement vis-à-vis d'elle. Malgré le changement de majorité gouvernementale, une continuité minimale des engagements de l'Etat doit être respectée.

Pour toutes ces raisons, je voterai en faveur de la suppression de l'article 30. A défaut, je voterai bien sûr pour le report de la mesure à la rentrée 2013.

François Hollande nous avait dit vouloir faire de la jeunesse et de l'éducation deux priorités de son mandat. Pousser nombre d'élèves hors de nos écoles à l'étranger constituerait un reniement d'autant plus grave que ce danger pourrait aisément être évité si le gouvernement s'abstenait d'agir dans la précipitation.